

Délibération n°7

Bilan 2025 et programmation 2026 des actions financées par le produit de la CVEC

- VU le code de l'éducation, notamment ses articles L. 822-1 à L. 822-5, R. 822-1 à R. 822-34, et l'article D. 841-9,
VU le décret n°2012-1246 modifié du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire comptable et public,
VU la circulaire du CNOUS du 12 octobre 2023 relative à l'usage de la CVEC.

EXPOSÉ

La contribution vie étudiante et de campus (CVEC), créée par la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, est destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé. Elle est instituée au profit de certaines catégories d'établissements d'enseignement supérieur et des Crous.

L'article D. 841-9 du code de l'éducation précise que le Conseil d'Administration du Crous, vote, chaque année, la programmation des actions financées par le produit de la CVEC, les projets ainsi que le bilan des actions conduites l'année précédente.

Article 1 :

Le Conseil d'Administration du Crous Lorraine approuve le bilan des actions du Crous Lorraine financées par le produit de la CVEC en 2025 ainsi que la programmation des actions pour 2026. Le bilan 2025 et la programmation 2026 sont annexées à la présente délibération.

Nombre d'administrateurs constituant le conseil d'administration : 28

Quorum exigé : 10

Administrateurs présents : 16
Administrateurs représentés : 9
Total : 25

Décompte du vote :

ABSTENTION : 9
POUR : 16
CONTRE :

Fait à Nancy, le 30 juin 2026

Le Président du Conseil d'Administration
Claudio GALDERISI

Recteur délégué à l'ESRI Grand Est

Direction de la vie étudiante
Sophie Pierron

Bilan d'utilisation de la CVEC 2025

1) Chiffres clés

Crédits CVEC 2025 : **605 652,00 €**
Consommation 2025 (CP) : 513 881,96 €
Engagements 2025 (AE) : 534 012,25 €

2) Répartition des dépenses par domaine (total : 513 881,96 €)

Santé mentale : 185 539,70 €
Soutien aux associations : 146 509,57 €
Étudiants référents : 125 176,59 €
Culture et vie en résidence : 43 219,69 €
Sport : 13 436,41 €

Santé mentale / accompagnement APSYTUDE- QUALISOCIAL

Évolution 2025 : arrêt Happpy Line en juin 2025 et mise en place de QUALISOCIAL dès sept. 2025 (QUALIPSY + consultations dans 5 villes d'équilibre : Longwy, Verdun, Forbach, Sarreguemines, Saint-Dié-des-Vosges).

Indicateurs :

544 séances commandées (Happpy Hours) ; 460 (Happpy Line)

269 demandes ; 100% ont reçu une proposition/orientation

1 205 consultations réalisées auprès de 230 bénéficiaires

Délai moyen : 8 jours (Hours) ; 7 jours (Line)

81% d'utilisation des créneaux contractuels

Taux par sites : Boudonville 95% ; Médeville/Saulcy/Technopôle 84% ; Monplaisir/Charmois 71%

Culture, animations & vie en résidences

Actions en MDE, stations, résidences : concerts, ateliers, interventions d'artistes, animations, etc.

Partenariats cités : L'Autre Canal ("Semaine rap" 4-7/03), Théâtre de la Manufacture (31/03), RUN, Livre sur la Place.

Résidence d'auteur 2025 : Anne Belot (3 février → 30 mars, ateliers à Boudonville).

Prévention VSS : ateliers self-défense (15 ateliers, 10 étudiants/séance).

Actions transversales : soirée de fin d'année en résidences (vacances de Noël) organisée par les étudiants référents.

Les concours nationaux : 3 concours libres (musique, danse, théâtre) et 4 concours à thèmes (photographie, bande dessinée, film court, nouvelle), la finale nationale de théâtre qui a lieu à Nancy cette année.

Stations (Nancy/Metz)

Ateliers sur créneau 17h-21h d'octobre à mai, ~40 ateliers, moyenne ~10 étudiants.

Inauguration d'une nouvelle Agoraé au Technopôle (Metz) le 24/10/2025.

Étudiants référents

Leur rôle : lien social, accueil, animation, repérage/alerte et relais vers les services.

928 animations sur l'ensemble des résidences.

Renforts à la rentrée 2025 : Yutz (+1) et Sarreguemines.

Sport

Cours réguliers Nancy/Metz

Action sociale ciblée : précarité menstruelle

32 distributeurs de protections périodiques gratuites (majoritairement en résidences + services Crous).

Soutien aux projets étudiants (Culture ActionS / CVEC)

7 commissions en 2025 (janv → déc, dont sessions “CVEC < 1 000 €”).

Exemples de projets Culture ActionS financés : FEDELOR (11 000 €), CUN (4 000 €), TEDX Mines (2 800 €), etc.

Exemples de projets CVEC :

Parcours de santé Monbois Libé (47 556,80 € AE 2025 et CP 2026)

Conclusion

Le bilan 2025 met en évidence une priorité forte sur la santé mentale (premier poste), complétée par une politique active de culture/animation, le renforcement du lien social en résidence via les étudiants référents, et des actions structurantes en sport, accueil et solidarité (précarité menstruelle).

Direction de la vie étudiante
Sophie Pierron

Plan d'action CVEC 2026
Reliquats (AE) 214 111€
CVEC 2026 – (AE) 599 173€
Etudiants référents – 160 000€

Objectifs : **Organiser des événements pour et par les étudiants. Accompagner les associations étudiantes. Faire vivre la culture dans nos espaces dédiés. S'appuyer sur les thématiques existantes et monter en puissance en ce qui concerne la santé mentale, le sport santé, la vie au sein des résidences.**

Budget à consommer :

- Reliquats à engager sur 423 000 € (CP) : 214 111€ serviront pour les nouveaux engagements tandis que 208 913€ sont fléchés pour régler les factures d'anciens engagements.
- Fonds CVEC 2026 à engager : 599 173€
- Fonds CVEC 2026 à engager sur les étudiants référents : 160 000€
- Soit un total de 973 284€ de disponible.
- Proposition d'enveloppes :

Enveloppes	Montants	Financements
Associations — AAP (2 vagues)	220 000 €	Projets étudiants sur dossier
Culture - investissements et programmation	64 000 €	Mobilier, son et lumières, programmation
Résidences – réseau et lieux de vie (aménagement)	110 000 €	Mobilier, signalétique, micro-équipements
Santé mentale - prévention, orientation, réponse immédiate	200 000€	Consultations, ateliers, groupes de paroles, initiatives lien social
Sport-santé – prévention, bien être, lutte contre la sédentarité	120 000€	Accès au sport pour toutes et tous, gestion du stress, bien être
Vie en résidence – lien et durabilité (jardins partagés)	90 000€	Jardins partagés
Etudiants référents	160 000€	Réseau de pair aide
TOTAL AE =CP	964 000€	

- Principes de répartition (à valider)
 - Financer ce qui est porté par les étudiants ou coconstruit
 - Prioriser les actions répliquables en réseau (plusieurs résidences / campus)
 - Associer des indicateurs simples (participation, satisfaction, inclusion, impact en résidence)

L'accompagnement des associations

Appui aux associations étudiantes (220 000€)

- Kit projet (méthode + modèles)
 - Fiche projet, budget type, rétroplanning, communication, évaluation

- Mise à disposition de matériel
 - Accompagnement (stands, signalétique, sono légère, etc.)
 - Sécurité (barriérage, gilets, trousse de secours, etc.)
- Appels à projets
 - Calendrier + critères + circuit de décision
 - Accompagnement au montage (atelier “déposer son projet”)
- Catalogue de prestations / ressources
 - Prestataires référencés (son, lumière, intervenants, ateliers)
 - Espaces / lieux dédiés + modalités de réservation : hublot, salle Molitor, ciné Saurupt.
- Soutien financier
 - Commissions CVEC : règles, pièces à fournir, seuils, calendrier

Actions concrètes (proposition)

- Lancer 2 vagues d’AAP (septembre, Janvier)
- Mettre en place des micro-aides (instruction < 15 jours) : inférieur à 1000 €
- Créer un guichet d’accompagnement (2 permanences/mois + 1 atelier “monter son budget”)

Une programmation et des projets participatifs autour de la culture

Programmation au sein de nos salles dédiées : ciné Saurupt, salle polyvalente ARTEM, le Hublot) et reste à engager pour la réhabilitation du hublot **(64 000€)**

- 10 séances thématiques mensuelles (format 60–120 min)
- 6–8 scènes ouvertes (rotation campus/résidences)
- 12–20 ateliers (petites jauges)
- Un mini-cycle “Talents étudiants” (3 dates)

La vie au sein des résidences

Renforcer la dynamique de réseau au sein des résidences (110 000€)

- Coordination en réseau des étudiants référents
 - Réunions régulières + kit d’animation + canal de communication
- Aménagement / réaménagement de lieux de vie
 - Diagnostiquer → arbitrer → réaliser (petits travaux ou travaux plus conséquents / mobilier / convivialité)
- Animations récurrentes
 - Rendez-vous fixes (mensuels/hebdo) selon les résidences
- Améliorations “petits pas”
 - Micro-actions rapides, visibles, utiles
- “Résidence de la réussite”
 - Parcours / accompagnement / événements favorisant la réussite (à cadrer)

La politique santé mentale

1) Objectifs (simples et opérationnels)

- Réduire les délais d’accès à un soutien (écoute, premiers rendez-vous).
- Repérer plus tôt les situations de fragilité (aller-vers, formation des relais).
- Mieux orienter vers les bonnes prises en charge (CROUS, SSE, CMP, associations).

- Déployer une prévention régulière (stress, sommeil, anxiété, addictions, isolement).

2) Programme type (actions finançables CVEC)

Accès rapide à un soutien (le “socle”)

- Permanences de psychologues (présentiel + visio si utile)
- Créneaux “sans rendez-vous” ou “premier accueil”
- Ligne / chat d’écoute *si vous avez un partenaire* (à cadrer juridiquement)

Parcours d’orientation (éviter les impasses)

- Un guichet unique (même si virtuel) : “je suis étudiant, j’ai besoin d’aide, où aller ?”
- Référentiel d’orientation + protocoles (urgent / non urgent / violences / addictions)

Prévention & compétences psychosociales

- Ateliers récurrents : gestion du stress, sommeil, anxiété, concentration, examens
- Groupes de parole thématiques (isolement, rupture, deuil, précarité)

Repérage / aller-vers

- Formations courtes pour personnels en contact (accueil, vie étudiante, résidences) et relais étudiants : repérage, posture, orientation
- Actions en résidences / lieux de vie (stands, micro-ateliers, temps conviviaux)

Lutte contre l’isolement (très efficace en santé mentale)

- Programme de pair-aidance
- Microfinancements d’initiatives associatives “lien social”

3) L’enveloppe “santé mentale” : Flécher 20 à 30% de l’AE CVEC. Par conséquent, voici une proposition de ventilation sur **200 000€** :

- **60% accès aux consultations et permanences : 120 k€**
- **20% prévention/ateliers : 40 k€**
- **15% repérage/formation/aller-vers : 20 k€**
- **15% lien social/pair-aidance & micro-projets : 20 k€**

4) Indicateurs (pour piloter et justifier)

- Nombre de créneaux proposés / taux de remplissage
- Délai moyen “demande → 1er contact”
- Nombre d’étudiants w²accompagnés (sans données sensibles)
- Taux d’orientation vers partenaires (SSE, CMP, etc.)
- Satisfaction (questionnaire très court)

La politique sport santé

1) Parcours “Bouger pour aller mieux” (offre régulière encadrée) : **45 000 €**

Objectif : rendre l’activité physique accessible et régulière.

- Séances hebdomadaires ou bi-hebdomadaires : marche active, cardio doux, renforcement, stretching.

- Créneaux “débutants”, sans prérequis, proches des lieux de vie (campus/résidences).
- Prestations d’encadrement (associations, éducateurs APA, clubs partenaires, SUAPS).

Indicateurs : nombre de séances, taux de remplissage, rétention (retour à 4 semaines), satisfaction.

2) Santé mentale & activité physique (gestion du stress, sommeil, anxiété) : 25 000 €

Objectif : relier sport-santé et bien-être psychologique.

- Cycles courts (4–6 séances) : yoga, respiration, relaxation active, mobilité.
- Ateliers “examens” (anti-stress) aux périodes clés (rentrée, partiels).
- Sessions découverte en petit groupe.

Indicateurs : participation, auto-évaluation bien-être (questionnaire très court), assiduité.

3) Programme “Anti-sédentarité” en résidences / campus : 10 000 €

Objectif : toucher les publics “éloignés de la pratique”.

- Actions “aller-vers” : défis marche, pauses actives, séances flash 20–30 min.
- Animations régulières dans les résidences (rythme mensuel ou bimensuel -SUAPS et service civique).
- Communication simple (QR code + calendrier).

Indicateurs : nombre d’actions, diversité des participants (nouveaux publics), fréquence.

4) Équipements légers & kits sport-santé mutualisés : 10 000 €

Objectif : permettre la pratique à coût maîtrisé, sans investissement lourd.

- Kits : tapis, élastiques, petits haltères, cordes, matériel de mobilité.
- Matériel “prêt” via accueil résidence / vie étudiante.
- Petit équipement événementiel (chrono, chasubles, etc.) si besoin.

Indicateurs : taux d’emprunt, casse/perte, usage par site.

5) Microfinancements d’initiatives étudiantes sport-santé : 10 000 €

Objectif : stimuler des projets de proximité.

- Appel à micro-projets (500 à 2 000 €) : marche inclusive, sport adapté, séances bien-être.
- Critères : accessibilité, inclusion, régularité.

Indicateurs : nombre de projets financés, nombre d’étudiants, répliquabilité.

7) Accès au sport pour les étudiants des établissements non-affectataires : 20 000€

Objectif : favoriser l’accès au sport pour tous les étudiants.

- Conventions avec clubs sportifs.
- Conventions avec SUAPS
- Convention avec FFSU

Contexte et objectifs :

Pour améliorer le bien-être et la vie collective en résidence, ce projet vise à développer des jardins partagés comme leviers de convivialité, d'écologie urbaine et de solidarité.

Ces espaces collectifs favorisent la rencontre entre résidents, la sensibilisation aux enjeux environnementaux et la mise en pratique d'une consommation plus responsable.

1) Enjeux du projet

- Renforcer le lien social entre étudiants, jeunes actifs et alternants au sein des résidences.
- Sensibiliser aux pratiques écologiques : jardinage, compostage, réduction des déchets, saisonnalité.
- Promouvoir la biodiversité en milieu urbain.
- Stimuler l'engagement solidaire à travers des actions concrètes (cultures partagées, dons alimentaires).
- Valoriser les partenariats locaux et l'ancrage territorial.

2) Description du projet

Chaque résidence volontaire sera équipée d'un petit jardin partagé conçu comme un espace ouvert et collaboratif, coanimé avec un partenaire local spécialisé en jardinage collectif à définir ou du personnel désireux de s'impliquer dans le projet.

Activités proposées

- Création et entretien du jardin : aménagement, plantation, entretien collectif.
- Ateliers pédagogiques : initiation au potager, fabrication de compost, gestion de l'eau, biodiversité.
- Moments conviviaux : pique-niques, trocs de graines, journées de récolte.
- Cours de confitures, cuisine.
- Actions solidaires : culture de parcelles destinées à des associations locales (ex. Secours populaire).

Partenariats et gouvernance

- Partenaires techniques : structures locales, régies de quartier, associations d'insertion.
- Partenaires institutionnels : collectivités locales, universités, acteurs du développement durable.
- CROUS : coordination globale, communication, financement des aménagements et animation du réseau de résidences participantes.

Public cible

- Résidents (étudiants)
- Etudiants
- Associations locales
- Collectivités partenaires

Planning indicatif

Étape	Objectif
Diagnostic et sélection des sites	Identifier les résidences volontaires
Conception et installation des jardins	Aménagement et lancement des ateliers
Ateliers de saison et récoltes partagées	Animation, suivi et évaluation participative
Bilan et extension du dispositif	Mesurer les impacts, préparer les nouvelles implantations

Indicateurs de succès

- Nombre de résidences impliquées et d'ateliers organisés
- Taux de participation des résidents
- Surface cultivée et volume de production
- Actions solidaires réalisées
- Niveau de satisfaction des résidents

Impacts attendus

- Écologique : meilleure compréhension de la nature, réduction des déchets, renforcement de la biodiversité.
- Social : création de lien entre résidents, inclusion et solidarité.
- Éducatif : acquisition de connaissances pratiques en jardinage et alimentation responsable.
- Territorial : renforcement des partenariats de proximité.

L'objectif est d'inscrire ces jardins dans la durée grâce à :

- Une coanimation par les résidents, avec relais de "référents jardin" dans chaque résidence ;
- Un suivi annuel des partenariats et un budget récurrent d'entretien ;
- La mutualisation des expériences entre résidences via un réseau CROUS "Jardins étudiants".

3) Enveloppe globale détaillée : **90 000 €** – modèle minimum viable + 6 ateliers/an

Installation / mise en service (CAPEX) : **50 000 €**

- 20 résidences × 2 500 € = 50 000 €
 - Bacs de culture + substrat (terreau/compost/paillage)
 - Composteur "simple" (si vous le mettez dès le départ) ou zone compostage légère
 - Outillage de base + coffre/armoire de rangement
 - Récupérateur d'eau / tuyaux / petits raccords
 - Signalétique et règles d'usage (charte, affichage)

Animation & ateliers (OPEX) : **30 000 €**

- 20 résidences × 6 ateliers × 250€ = 30 000 €
 - 6 ateliers "saisonniers" (semis, plantation, entretien, compost, biodiversité, récolte/cuisine)
 - Inclut intervenant + consommables pédagogiques
 - Option : 1 atelier "cuisine/confitures" peut être porté par un partenaire local (Tim et Bastien) ou une asso étudiante (coût réduit)

Coordination / réseau / évaluation (pilotage CROUS) : **5 000 €**

- Coordination du calendrier (20 sites)
- Kit "référent jardin" (charte, checklists, sécurité, planning arrosage)
- Suivi indicateurs (participation, ateliers, satisfaction, surface cultivée)
- Temps forts inter-résidences (lancement + bilan)

Réserve / maintenance la 1ère année (aléas) : **5 000 €**

- Remplacements rapides (outils, cadenas, tuyaux, petites réparations)

Lecture "par résidence" (repère)

- 2 500 € installation
- 1 500 € ateliers
- 250 € coordination (mutualisée)
- 250 € aléas (mutualisé)

Soit 4 500 € / résidence en moyenne.

Proposition de calendrier d'ateliers (6/an, très "minimum viable")

1. Lancement + règles + semis
2. Plantation de saison + gestion de l'eau
3. Entretien collectif (désherbage, paillage)
4. Compost / réduction déchets (si composteur)
5. Biodiversité (pollinisateurs, hôtels à insectes "low cost")
6. Récolte + moment convivial (éventuellement cuisine simple)

Actions concrètes (proposition)

- Nommer/officialiser un réseau de référents étudiants (1-2 / résidence) + kit d'animation
- Financer 10 aménagements de lieux de vie sur diagnostic rapide (en cours)
- Mettre en place un "pack animation" (intervenant + matériel + com) répliquable
- Ouvrir un guichet "petits pas" par résidence avec validation mensuelle